

*L'un de vos proches
souhaite reprendre
la chasse ?*

Parrainez et économisez !

4.0€
OFFERT

OFFRE DE PARRAINAGE

Sur la saison 2026-2027

**Offre uniquement valable sur
la validation départementale 17**

Conditions de l'offre au verso

SUIVEZ-NOUS SUR



www.chasseurs17.com

📍 Fédération Départementale des Chasseurs de Charente-Maritime
Le Pas du Fief
17400 Saint-Julien-de-l'Escap

☎ 05 46 59 14 89

✉ fdc17@chasseurs17.com



Parrainez vos proches qui ne chassent plus depuis au moins deux ans, la fédération vous offre 40€ !

OFFRE DE PARRAINAGE

Conditions

- Le parrain et le parrainé bénéficient chacun de 40 € soit **au total 80 €**.
- Pour bénéficier de l'offre de parrainage, le parrain et le filleul doivent solliciter l'un et l'autre **une validation départementale** « Charente-Maritime » (**cette offre ne peut pas concerner une validation nationale**).
- Le parrain ne bénéficie de l'offre qu'une fois par saison et doit être titulaire d'un permis de chasser **validé en Charente-Maritime** lors de la saison 2026-2027.
- Le filleul ne doit pas avoir validé son permis depuis au moins la saison 2023-2024 en Charente-Maritime.

Parrainé

Je soussigné, NOM Prénom :
Né(e) le : à
Adresse :
Code postal/ville :
Téléphone : E-mail :
Dernière validation : (année-année).....
Demande le remboursement de 40 € sur la cotisation fédérale départementale 2026-2027 et à cet effet **je joins un RIB**.

Parrain

Je soussigné, NOM Prénom :
Né(e) le : à
Adresse :
Code postal/ville :
Téléphone : E-mail :
N° de permis : Date du permis :
Déclare parrainer, NOM Prénom :
Demande le remboursement de 40 € sur la cotisation fédérale départementale 2026-2027 et à cet effet **je joins un RIB**.

Fait à : le.....

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2026.

Le remboursement sera effectué par virement bancaire en janvier 2027.